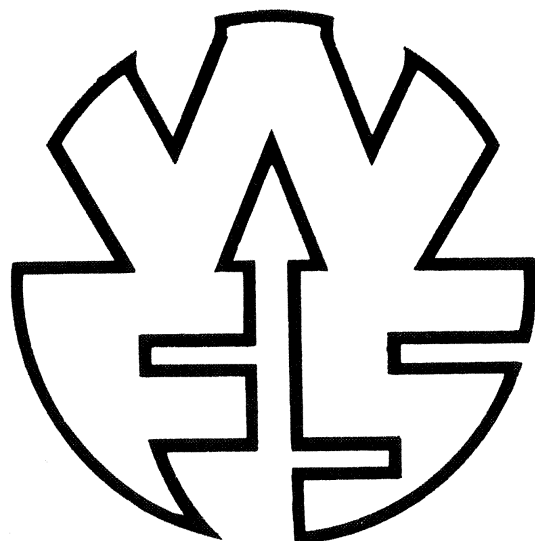


ENQUETE MONDIALE SUR LA FECONDITE



No. 30

SEPTEMBRE 1981

Enquête Sénégalaise sur la Fécondité 1978 Resumé des Résultats

INSTITUT INTERNATIONAL DE
STATISTIQUE
Office Permanent · Directeur: E. Lunenberg
428 Prinses Beatrixlaan, BP 950
2270 AZ Voorburg
Pays-Bas

ENQUETE MONDIALE SUR LA
FECONDITE

Directeur du Projet:
Dr Dirk J. van de Kaa

7 Grosvenor Gardens
res SW1W 0BS,

INED-BIBLIOTHEQUE



02060120

L'Enquête Mondiale sur la Fécondité (EMF) est un programme international de recherche dont le but est d'évaluer l'état actuel de la fécondité humaine dans le monde. Afin d'atteindre cet objectif, des enquêtes par sondage sur la fécondité sont mises en oeuvre et financées dans le plus grand nombre de pays possible. Ces études, élaborées et réalisées de façon scientifique, fournissent des données représentatives au niveau national et comparables au niveau international.

L'EMF est entreprise, en collaboration avec les Nations Unies, par l'Institut International de Statistique, qui coopère avec l'Union Internationale pour l'Etude Scientifique de la Population. Le financement de ce programme est essentiellement assuré par le Fonds des Nations Unies pour les Activités en Matière de Population et par l'Agence des Etats-Unis pour le Développement International. Une contribution importante est aussi faite par le Département pour le Développement des Pays d'outre-mer du Royaume-Uni.

Ce résumé fait partie d'une série contenant les conclusions principales du Premier Rapport des Pays participant au programme de l'EMF. Des exemplaires du rapport lui-même, intitulé *Enquête sénégalaise sur la fécondité 1978* peuvent être consultés dans toutes les bibliothèques qui reçoivent en dépôt les publications de l'EMF, ou encore obtenus au Bureau des publications, de l'Institut International de Statistique, contre paiement de 10 dollars américains.

Pour toute information concernant les rapports d'enquêtes nationaux, les publications de l'EMF ou les bibliothèques dépositaires, écrire au Bureau des publications, Institut International de Statistique, 428 Prinses Beatrixlaan, BP 950, 2270 AZ Voorburg, Pays-Bas. Pour tous renseignements complémentaires sur l'EMF en général, écrire au Bureau d'information, Enquête Mondiale sur la Fécondité, Institut International de Statistique 35-37 Grosvenor Gardens, London SW1W OBS, Royaume-Uni.

TABLE DES MATIERES

	PAGE
1. LE CADRE	1
2. L'ENQUETE	1
3. RESULTATS	3
3.1 NUPTIALITE ET EXPOSITION AU RISQUE DE GROSSESSE	3
Age au premier mariage	3
Stabilité matrimoniale	4
Polygamie	5
3.2 FECONDITE ET PREFERENCES EN MATIERE DE FECONDITE	6
Nombre d'enfants nés vivants	6
Facteurs différentiels de la fécondité cumulée	7
Effets de la mortalité infantile et juvénile	9
Fécondité initiale	10
Fécondité récente	10
Préférences quant à la dimension de la famille	13
Préférences quant au sexe de l'enfant désiré	13
3.3 CONNAISSANCE ET PRATIQUE DE LA CONTRACEPTION	13
Degré de connaissance	13
Pratique de la contraception	14
3.4 FACTEURS AUTRES QUE LA CONTRACEPTION AFFECTANT LA FECONDITE	15
Allaitement	15
4. CONCLUSIONS	16

ENQUETE SENEGALAISE SUR LA FECONDITE:

RESUME DES RESULTATS

1. LE CADRE

Le Sénégal se trouve à l'extrême ouest du continent africain dans l'hémisphère nord entre le 12ème et le 16ème degré de latitude Nord et le 12ème et le 17ème degré de longitude ouest. Il se situe au sud de la boucle du cours inférieur du fleuve Sénégal qui lui donne son nom. Sa superficie est de 196.722 km². Il est limité au nord par la Mauritanie, à l'est par le Mali, à l'ouest par l'Océan Atlantique et au sud par la Guinée et la Guinée Bissau. Le climat est caractérisé par l'alternance d'une courte saison humide (3 à 4 mois) et d'une longue saison sèche (8 à 9 mois).

Les estimations faites à partir des résultats du recensement général sur la population d'avril 1976 indiquent que la population du Sénégal s'élevait au 1er juillet 1976 à 5.114.600 habitants, soit une densité moyenne de 26 habitants au km². La densité rurale est de 15 habitants au km². La population urbaine représente le tiers de l'effectif national et se répartit entre une vingtaine de centres urbains de tailles très variables. La population du Sénégal compte une majorité de musulmans (plus de 80 pour cent).

L'ensemble des opérations démographiques menées au niveau national depuis 1970 font apparaître la grande jeunesse de la population sénégalaise - plus de la moitié de la population étant en effet âgée de moins de 20 ans. L'effectif des personnes très âgées, quant à lui, est relativement faible - moins de 6 pour cent de la population étant âgée de 60 ans ou plus. Le rapport de masculinité s'établit à 97,5 hommes pour chaque 100 femmes.

Les résultats de l'enquête nationale démographique de 1970-71 et du recensement de 1976 ont révélé que la population sénégalaise était non seulement plus nombreuse que prévue mais qu'elle s'accroissait à un taux plus élevé que celui retenu par les quatre premiers plans de développement économique et social - 2,6 pour cent contre 2,2 pour cent, soit un doublement de la population tous les 27 ans.

Ainsi en décembre 1979, le gouvernement a créé la Commission Nationale de la Population (CONAPO) chargé d'étudier la totalité des problèmes posés par la population, afin de jeter les bases d'une politique cohérente de la population à long terme.

2. L'ENQUETE

Les conséquences de la croissance démographique sur le plan économique justifiaient à elles seules l'intérêt d'effectuer une enquête au niveau national pour obtenir de meilleures données sur la fécondité. L'Enquête Sénégalaise sur la Fécondité (ESF) n'était pas cependant une opération isolée. Elle entrait dans le cadre d'un programme d'investigations démographiques mis sur pied par la Direction de la Statistique. Elle a

été effectuée au premier passage d'une enquête démographique nationale à trois passages que réalise la République du Sénégal pour son Vème Plan de développement économique et social (1977-1981). Une enquête sur la main d'oeuvre a été effectuée au deuxième passage tandis qu'une enquête sur les migrations est prévue au troisième passage.

L'ESF a été réalisée par la Direction de la Statistique avec l'assistance technique de l'Enquête Mondiale sur la Fécondité et le soutien financier du Fonds des Nations Unies pour les Activités en Matière de Population.

L'organisation de l'enquête commença en juin 1977; les travaux sur le terrain se déroulèrent de mai à octobre 1978; les tableaux furent produits et mis au point de juillet 1980 à janvier 1981; le Rapport national d'analyse fut publié en juillet 1981.

Le plan de sondage adopté par l'ESF était celui d'un échantillon probabiliste, représentatif, tiré au niveau national au moyen d'un sondage à trois degrés. Avant le tirage au premier degré, il a été alloué à chaque district de recensement (DR) un nombre de sous-districts de recensement (SDR) en fonction de sa taille (population recensée), les SDR étant d'une taille approximativement constante. L'échantillonnage des DR a ensuite été effectué par tirage systématique avec probabilité proportionnelle au nombre de SDR qu'ils contenaient. Dans chaque DR tiré au premier degré, les SDR, jusqu'ici hypothétiques, ont été actualisés par une opération sur le terrain; un seul en a été tiré avec probabilité égale. Les enquêteurs ont alors dénombré l'ensemble de la population de chaque SDR échantillon en utilisant le questionnaire ménage. Cette opération, constituant elle-même l'enquête ménage, a permis en même temps d'identifier les femmes de 15 à 49 ans révolus. Enfin, une femme sur 9 parmi celles-ci a été sélectionnée pour l'enquête sur la fécondité. Il résulte de ce plan de sondage que les échantillons pour les deux enquêtes, ménage et individuelle, sont auto-pondérés.

Au total 193.032 personnes ont été dénombrées dans le cadre de l'enquête ménage. Il y a eu moins de 0,5 pour cent de non-réponses (refus de répondre ou absence de personnes capables de répondre dans le ménage). Un total de 3.985 entretiens détaillés avec un échantillon de femmes âgées de 15 à 49 ans ont été menés à bien sur une base de 4.441 femmes tirées dans le cadre de l'enquête individuelle, équivalant à un taux de réponse de 89,7 pour cent pour l'enquête individuelle.

Au cours de l'enquête ménage 11 équipes d'enquêteurs à raison de 5 enquêteurs par équipe ont collecté les données démographiques de base sur l'ensemble des personnes résidant ou de passage dans les SDR tirées. Quatre équipes d'enquêtrices (20 enquêtrices en tout) ont effectué le travail de terrain de l'enquête individuelle. La méthode adoptée pour l'évolution des équipes sur le terrain a consisté à faire déplacer en même temps les équipes de l'enquête ménage et les équipes de l'enquête individuelle à l'intérieur des zones à enquêter. D'importants moyens logistiques ont été nécessaires pour transporter les équipes et les membres de l'encadrement (contrôleurs, superviseurs).

Le questionnaire ménage a permis de collecter au premier passage les données générales sur la structure par âge et par sexe de la population totale, sur la migration interne, sur la répartition de la population selon le groupe ethnique et la situation matrimoniale. Il a été également utilisé pour repérer les femmes susceptibles d'être enquêtées dans le cadre de l'enquête individuelle. Le questionnaire ménage n'a pas été utilisé pour mesurer la fécondité et la mortalité.

Le questionnaire individuel était le questionnaire de base de l'EMF qui a été adapté aux conditions particulières du Sénégal. Le module de l'EMF "Facteurs autres que la contraception affectant la fécondité" a été utilisé.

Le questionnaire individuel a été traduit dans les quatre principales langues : wolof, poular, serer et mandingue. Le contrôle des données pour ordinateur et la tabulation ont été effectués par le service informatique de la Direction de la Statistique avec l'assistance de l'EMF. Les tableaux ont été mis au point au siège de l'EMF où le directeur technique adjoint de l'ESF a rédigé le rapport national d'analyse.

Ce document est un résumé des principaux résultats de l'enquête contenus dans le rapport national d'analyse.

3. RESULTATS

3.1 NUPTIALITE ET EXPOSITION AU RISQUE DE GROSSESSE

Dans l'Enquête Sénégalaise sur la Fécondité le mariage est défini comme union légale ou religieuse. De plus, le petit nombre de femmes vivant actuellement en concubinage (8 femmes sur 3.985) ou ayant vécu avec un homme sans être légalement mariées sont aussi classées comme actuellement mariées ou non célibataires. De cette façon, 87 pour cent des femmes de l'enquête individuelle sont déclarées non célibataires. La proportion de femmes célibataires est la plus élevée parmi les femmes âgées de moins de 20 ans (41 pour cent) et ensuite diminue rapidement jusqu'à 14 pour cent à 20-24 ans et 4 pour cent à 25-29 ans. Après 30 ans la quasi totalité des femmes (99,8 pour cent) sont mariées ou l'ont été.

Au moment de l'enquête 83 pour cent des femmes sont actuellement mariées, 3 pour cent divorcées ou séparées, 1 pour cent veuves et 13 pour cent célibataires.

Age au premier mariage

Les femmes au Sénégal se marient pour la première fois à un âge très jeune; la moitié des femmes étant mariées à 15,6 ans. La tendance à la hausse de l'âge au premier mariage n'est pas très nette. Il semble toutefois qu'il y ait une très légère hausse parmi les femmes âgées de moins de 30 ans au moment de l'enquête (voir tableau 1).

TABLEAU 1
REPARTITION POUR CENT DES FEMMES SELON L'AGE AU PREMIER MARIAGE
ET L'AGE ACTUEL

Age actuel	Age au premier mariage							Pas encore mariée	Total	Age médian	Nombre de femmes
	<15	15-17	18-19	20-21	22-24	25-29	30+				
15-19	28	28	3	0	0	0	0	41	100	16,4	914
20-24	27	35	15	7	2	0	0	14	100	16,2	757
25-29	30	37	12	7	7	2	0	4	100	15,8	664
30-34	36	45	9	5	3	1	0	0	100	15,1	499
35-39	34	46	10	5	2	2	1	0	100	15,2	494
40-44	34	42	11	8	2	2	1	0	100	15,2	400
45-49	26	48	15	5	3	1	1	0	100	15,6	257
Total	30	38	10	5	3	1	0	13	100	15,6	3.985

Certains facteurs tels que la scolarisation, l'urbanisation, la région de résidence et le groupe ethnique font varier l'âge au premier mariage. Ainsi, il est un peu plus élevé pour les femmes de milieu urbain, celles qui savent lire, résident dans la région Ouest ou qui sont d'ethnie Diola. La plus grande différence apparaît entre les femmes alphabétisées et les analphabètes, leur âge médian au premier mariage étant de 21,6 ans et 15,8 ans respectivement.¹ L'âge médian pour les femmes urbaines est de 18,3 ans contre 15,6 ans pour les rurales. L'ethnie semble être moins importante comme facteur différentiel, exception faite des Diolas qui ont un âge médian de 19,1 ans. Les cinq autres groupes ethniques ont des âges médians variant entre 15,4 (pour les Poulars) et 16,8 (pour les Serers). Quant à la région de résidence, seules les femmes résidant dans la zone Ouest, la région de Dakar, ont un âge médian au premier mariage plus élevé (17,6 ans). Les femmes habitant dans les trois autres régions ont des âges médians très similaires, situés entre 15,5 ans et 15,9 ans.

L'interaction qui existe entre ces quatre facteurs a pour effet de renforcer certains différentiels de telle sorte que les femmes qui se marient le plus tard sont aussi les plus éduquées et résidant en milieu urbain dans la région Ouest.

Stabilité matrimoniale

La continuité et l'intensité de l'exposition au risque de grossesse dépendent, après l'âge au mariage, de la fréquence des ruptures d'union et de celle des remariages. Parmi les 3.472 femmes non célibataires de

¹ Les femmes alphabétisées représentaient 15 pour cent des femmes âgées de 15 à 49 ans.

l'enquête, 71 pour cent en sont toujours à leur premier mariage, 9 pour cent ont eu leur premier mariage rompu par le décès du mari et 20 pour cent par le divorce. Pour les femmes âgées de 30 ans ou plus, ces pourcentages sont respectivement 53 pour cent, 20 pour cent et 27 pour cent.

Cette relative instabilité des premières unions n'a pas semblé affecter de façon significative la durée totale du temps passé en union. En effet, le caractère intense de la nuptialité est traduit par le fait que le remariage est presque automatique au Sénégal: 89 pour cent des femmes dont le premier mariage a été rompu, se sont remariées au moment de l'enquête et 95 pour cent des femmes non célibataires sont actuellement mariées.

Le nombre moyen de mariages par femme est de 1,3 pour l'ensemble des femmes non célibataires. Quarante-six pour cent des femmes mariées pour la première fois il y a 30 ans ou plus se sont mariées deux fois ou plus.

Le type de lieu de résidence semble être le facteur principal associé avec l'instabilité du mariage. Trente-quatre pour cent des femmes urbaines ont eu leur premier mariage rompu contre 27 pour cent des femmes rurales. Des six groupes ethniques, les Mandingues ont le pourcentage le plus faible de rupture de mariage (21 pour cent) et les Poulars et les Serers ont les plus élevés (32 et 31 pour cent). Les trois autres groupes se situent autour de 27-29 pour cent. Un différentiel important existe dans le pourcentage de femmes qui se remarient. Les femmes qui savent lire se remarient beaucoup moins souvent que les femmes analphabètes (76 pour cent comparé à 91 pour cent).

Les ruptures d'union n'ont donc que très peu d'incidence sur la fécondité car elles sont dans presque tous les cas accompagnées de remariages. Pour l'ensemble des femmes, la moyenne des pourcentages de temps passé dans le mariage depuis le début du premier mariage est égale à 94,5 pour cent.

Polygamie

Toutes les femmes actuellement mariées ont été interrogées sur le nombre d'épouses de leur mari et sur leur rang d'épouse dans le cas de mariage polygame.

La pratique de la polygamie est relativement importante et concerne toutes les ethnies au Sénégal. Les résultats de l'enquête ménage couvrant 200.000 personnes montrent que 32 pour cent de tous les hommes mariés étaient polygames en 1978. La prévalence de la polygamie augmente progressivement avec l'âge de la femme. Tandis que près d'une femme mariée sur trois est dans un ménage polygame entre 15 et 20 ans, deux femmes sur trois le sont à 40-44 ans.

La pratique de la polygamie est liée à certains facteurs socio-économiques, géographiques et ethniques. Ces facteurs sont surtout significatifs pour les femmes âgées de moins de 30 ans. Les femmes plus jeunes, urbanisées ou alphabétisées, résidant à l'Ouest et au Nord-Est et d'ethnie Poular ou Serer sont les moins touchées par la polygamie. Pour les femmes âgées de plus de 30 ans, le groupe ethnique d'appartenance est associé avec le plus de différence. Les femmes Diolas, Serers et Poulars sont les moins polygames (51 pour cent environ des femmes de 30 ans ou plus mariées)

tandis que les Wolofs et les Mandingues ont la plus forte prévalence de polygamie (70 et 75 pour cent). A partir des données sur la polygamie des hommes, il ne semble pas que la polygamie soit en baisse. Trente-deux pour cent des hommes mariés de l'enquête ménage avaient deux épouses ou plus en 1978, alors que dans l'Enquête Démographique Nationale de 1970-71, 28 pour cent des hommes étaient polygames.

3.2 FECONDITE ET PREFERENCES EN MATIERE DE FECONDITE

Nombre d'enfants nés vivants

Pour l'étude de la fécondité cumulée, les naissances vivantes issues de l'ensemble des femmes de l'échantillon depuis leur première naissance jusqu'au moment de l'enquête sont prises en considération. Le nombre moyen d'enfants nés vivants est égal à 3,5 pour l'ensemble des femmes et à 4,0 pour les femmes non célibataires (voir tableau 2).

TABLEAU 2
REPARTITION POUR CENT DES FEMMES SELON LE NOMBRE
D'ENFANTS NES VIVANTS ET L'AGE ACTUEL

Age actuel	Nombre d'enfants nés vivants										Moyenne femmes non céliba- taires	Moyenne femmes céliba- taires	Moyenne ensemble	
	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9+				Total
15-19	65	26	8	1	0	0	0	0	0	0	100	0,7	0,1	0,4
20-24	21	27	26	18	6	2	0	0	0	0	100	1,9	0,3	1,7
25-29	7	10	14	17	24	17	8	2	1	1	100	3,5	0,3	3,4
30-34	5	3	6	7	9	17	23	17	9	5	100	5,3	-	5,3
35-39	3	6	6	7	8	8	15	15	15	18	100	5,9	-	5,9
40-44	4	5	4	5	7	8	9	12	14	34	100	6,8	-	6,8
45-49	4	3	4	4	8	5	9	11	13	39	100	7,2	-	7,2
Total	22	15	11	9	8	7	8	6	5	9	100	4,0	0,2	3,5

Plus de la moitié des femmes âgées de 30 à 34 ans, et plus de deux tiers des femmes âgées de 35 ans ou plus, ont déjà donné naissance à six enfants ou plus au moment de l'enquête. Le pourcentage de femmes qui n'ont eu aucune naissance vivante est de 65 pour cent dans le groupe d'âge 15-19 ans, mais seulement de 3 pour cent chez les femmes âgées de 45 à 49 ans. Cela donne une assez bonne estimation de la stérilité primaire au Sénégal qui est peu élevée.

Chez les femmes âgées de 45 ans ou plus, c'est-à-dire celles qui ont presque atteint la fin de leur vie reproductive, le nombre moyen d'enfants nés vivants est de 7,2 par femme.

Au Sénégal où 99,8 pour cent des femmes âgées de plus de 30 ans ont déjà été mariées, la contribution des femmes célibataires en matière de fécondité est très faible. Les femmes célibataires de l'enquête ont eu en moyenne 0,2 enfant par femme et cela uniquement avant l'âge de 30 ans.

Facteurs différentiels de la fécondité cumulée

Le nombre moyen d'enfants nés vivants pour toutes les femmes est légèrement plus élevé à la campagne qu'à la ville (3,7 enfants contre 3,3). Les femmes analphabètes ont en moyenne un demi enfant de plus que les femmes alphabétisées avec 3,7 enfants comparé à 3,1 enfants (voir la colonne 4 du tableau 3). Toutefois, ces différences sont presque uniquement le résultat de variations dans l'âge au premier mariage qui est plus élevé en milieu urbain et parmi les femmes alphabétisées. Les femmes non célibataires ont le même nombre moyen d'enfants nés vivants quel que soit le type de lieu de résidence ou le degré d'alphabétisation (4 enfants) pour une même durée de mariage. La seule exception est le groupe des Poulars qui ont un nombre moyen d'enfants légèrement plus bas (3,7 enfants) même normalisé pour le nombre d'années depuis le premier mariage (colonne 2 du tableau 3).

TABLEAU 3

NOMBRE MOYEN D'ENFANTS NES VIVANTS SELON LE DEGRE D'ALPHABETISATION,
LE LIEU DE RESIDENCE ET LE GROUPE ETHNIQUE

	Femmes non célibataires		Toutes les femmes	
	Nombre moyen d'enfants (1)	Nombre moyen d'enfants estimé par la méthode de la population-type pour normaliser le nombre d'années depuis le premier mariage (2)	Nombre moyen d'enfants (3)	Nombre moyen d'enfants estimé par la méthode de la population-type pour normaliser l'âge de la femme (4)
<u>Degré d'alphabétisation</u>				
Sait lire	2,8	4,1	1,8	3,1
Ne sait pas lire	4,2	4,0	3,9	3,7
<u>Lieu de résidence</u>				
Urbain	4,0	4,1	3,1	3,3
Rural	4,0	4,0	3,8	3,7
<u>Groupe ethnique</u>				
Wolof	4,1	4,1	3,4	3,5
Poular	3,8	3,7	3,4	3,5
Mandingue	4,5	4,4	4,2	4,2
Serer	4,5	4,3	4,0	3,7
Diola	4,4	4,3	3,7	3,3
Autre	3,7	3,8	3,3	3,3

Effets de la mortalité infantile et juvénile

Le niveau relativement élevé de la fécondité des Sénégalaises est partiellement compensé par une mortalité infantile et juvénile élevée. Des 4 enfants nés vivants en moyenne des femmes non célibataires, seuls 2,9 sont déclarés vivants au moment de l'enquête. Sur 7,2 enfants nés chez les femmes âgées de 45 à 49 ans, seuls 4,9 survivent, soit un taux de perte de 32 pour cent.

TABLEAU 4

NOMBRE MOYEN D'ENFANTS NES VIVANTS, ACTUELLEMENT VIVANTS ET DECEDES
(FEMMES NON CELIBATAIRES)

Age actuel	Nombre moyen d'enfants			Proportion d'enfants survivants
	Nés vivants	Actuellement vivants	Décédés	
15-19	0,7	0,6	0,1	.819
20-24	1,9	1,5	0,4	.784
30-34	5,3	4,0	1,3	.748
35-39	5,9	4,2	1,7	.708
40-44	6,8	4,6	2,2	.676
45-49	7,2	4,9	2,3	.680
Ensemble	4,0	2,9	1,1	.723

D'après les données de l'enquête individuelle sur l'historique des naissances pour la période de 5 ans la plus récente (1973-77), le quotient de mortalité infantile aurait été de 118 pour mille. Un écart important est constaté entre le milieu urbain (71 pour mille) et le milieu rural (137 pour mille) et aussi entre les femmes alphabétisées (77 pour mille) et les analphabètes (120 pour mille). Les Wolofs sembleraient avoir le quotient de mortalité infantile le plus bas (90 pour mille) et les Mandingues le plus élevé (173 pour mille). Le niveau de mortalité infantile reste donc élevé, principalement en zone rurale, malgré les erreurs de déclaration qui conduisent souvent à une sous-estimation des taux observés.

La mortalité juvénile avant l'âge de 5 ans resterait aussi très élevée. Pour la période de 1968 à 1972, le quotient de mortalité entre 1 et 5 ans serait égal à 177 pour mille.

Fécondité initiale

Le nombre moyen de naissances vivantes au cours des cinq premières années de mariage est de 1,5 pour les femmes mariées pendant cinq ans au moins (voir tableau 5). Seulement trois pour cent des femmes ont déclaré avoir eu un enfant avant le mariage. L'âge au premier mariage est un des facteurs déterminants de la fécondité des cinq premières années de mariage. Plus l'âge au premier mariage est tardif, plus la fécondité de début de mariage est élevée. Cet intervalle est en moyenne 24 mois pour les femmes mariées à l'âge de 15-17 ans et 17 mois pour les femmes mariées à l'âge de 22 ans ou plus. Presque 13 pour cent des femmes n'ont pas eu d'enfant après cinq de mariage.

TABLEAU 5

NOMBRE MOYEN D'ENFANTS NES VIVANTS AVANT OU AU COURS DES CINQ PREMIERES ANNEES DE MARIAGE, SELON LE NOMBRE D'ANNEES ECOULEES DEPUIS LE PREMIER MARIAGE ET L'AGE AU PREMIER MARIAGE

(LIMITE AUX FEMMES MARIEES POUR LA PREMIERE FOIS IL A CINQ ANS OU PLUS)

Nombre d'années écoulées depuis le premier mariage	Age au premier mariage					Total	Effectif des femmes
	<15	15-17	18-19	20-21	22+		
5-9	1,5	1,6	1,8	1,9	2,2	1,7	586
10-19	1,4	1,6	1,8	1,6	1,7	1,6	1057
20 et +	1,4	1,5	1,7	1,4	2,5	1,5	1006
Total	1,4	1,6	1,7	1,6	2,0	1,5	
Effectif	996	1167	273	136	77		2649

La légère tendance à la hausse de la fécondité des cinq premières années de mariage parmi les générations les plus récentes, pourrait être le résultat de certains facteurs tels que des omissions de naissances plus lointaines ou des erreurs d'interprétation de la période de référence chez les femmes plus âgées. Une autre explication pour cette hausse pourrait être un changement des composantes de l'intervalle entre naissances, et en particulier, à un raccourcissement de l'allaitement maternel (voir section 3.4).

Fécondité récente

Le taux brut de natalité (nombre de naissances vivantes pour mille personnes) est estimé à 48 pour mille pour les cinq années précédant l'enquête et de 56 pour mille pour les 12 mois avant l'enquête.

Les taux de fécondité générale, par groupes d'âge, calculés à partir des données de l'Enquête Démographique Nationale de 1970-71 (EDN), de l'Enquête Démographique de 1960 et de l'Enquête Sénégalaise sur la Fécondité de 1978 (ESF) sont les suivants:

TABLEAU 6

TAUX DE FECONDITE GENERALE SELON L'AGE DE LA FEMME: ENQUETE SENEGALAISE SUR LA FECONDITE (1978), ENQUETE DEMOGRAPHIQUE NATIONALE (1970-71) ET ENQUETE DEMOGRAPHIQUE DE 1960

Taux de fécondité générale (pour mille)	Groupes d'âge							Descendance finale
	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	
ESF 1978	189	304	332	265	197	108	34	7,1
EDN 1970-71	165	290	272	228	161	109	63	6,4
Enquête 1960	158	242	243	204	153	47	26	5,4

Sources: Enquête Démographique Nationale 1970-71: Direction de la Statistique, Situation Economique du Sénégal, 1978, Ministère de l'Economie et des Finances, Dakar, page 16.

Enquête Démographique de 1960: "La Population du Sénégal", thèse pour le Doctorat d'Etat par Louis Verrière, 1965, Dakar, page 113.

Les taux plus élevés, calculés à partir de l'Enquête de 1978, ne sont pas dus à une hausse de la fécondité depuis 1960. Ils reflètent plutôt le fait que le niveau de la fécondité a été progressivement mieux estimé d'après chaque enquête. Les taux de fécondité rétrospectifs calculés à partir de l'ESF font voir que la fécondité est restée relativement constante durant toute cette période.

Les descendance finale calculées à partir des taux de fécondité pour certaines variables socio-économiques sont indiquées ci-dessous:

<u>Degré d'alphabétisation</u>	<u>Descendance finale</u>	<u>Descendance finale légitime</u>
Sait lire	6,3	8.4
Ne sait pas lire	7,3	8.0
<u>Type de lieu de résidence</u>		
Urbain	6,5	8.2
Rural	7,5	8.0
<u>Ethnie</u>		
Wolof	7,2	8.3
Poular	6,9	7.5
Mandingue	8,1	8.7
Serer	7,8	8.9
Diola	6,3	8.1
Autres	6,7	7.5
Ensemble	7,1	8.1

La descendance finale est plus élevée chez les femmes non alphabétisées (7,3 enfants) que chez les femmes alphabétisées (6,3), et chez les femmes de milieu rural (7,5 enfants) que chez celles de milieu urbain (6,5). Ces différences sont expliquées par le niveau des taux de fécondité observés à 15-19 ans et 20-24 ans. Le fait qu'à ces âges, les taux soient plus élevés chez les femmes non alphabétisées et chez les femmes vivant en milieu rural est dû essentiellement à l'effet de l'âge au mariage, qui est plus tardif chez les femmes alphabétisées et chez les citadines.

Les différences entre les groupes ethniques sont aussi probablement dues aux effets du mariage. Les Diolas, par exemple, qui ont la descendance finale la plus basse (6,3 enfants) ont aussi l'âge médian au premier mariage le plus élevé (19,1 ans).

Ces différences s'atténuent beaucoup lorsque l'on considère la fécondité légitime seule. Alors que la différence dans la descendance finale entre milieux urbain et rural est de un enfant lorsqu'il s'agit de la fécondité générale, cette différence n'est que de 0,2 enfant si seule la fécondité légitime est étudiée.

De manière générale, la fécondité récente au Sénégal est élevée et les différences entre groupes socio-économiques sont assez faibles. Celles que l'on trouve semblent être déterminées surtout par la fécondité des jeunes femmes qui est elle-même influencée par l'intensité et la durée du mariage.

Préférences quant à la dimension de la famille

La question sur la dimension idéale de la famille est délicate à poser au Sénégal à cause de l'attitude traditionnelle des femmes qui considèrent les enfants comme dons de Dieu, à désirer en aussi grand nombre que possible.

La question suivante a été posée à toutes les femmes de l'échantillon: "Si vous pouviez choisir exactement le nombre d'enfants que vous aurez durant toute votre vie, combien d'enfants voudriez-vous avoir?". Malgré les très grands efforts de la part des enquêtrices pour obtenir une réponse numérique, 29 pour cent des femmes mariées ont donné une réponse non numérique à cette question telle que "cela dépend de Dieu" ou "cela dépend de mon mari".

Le pourcentage de femmes ayant donné une réponse numérique décroît régulièrement au fur et à mesure que l'âge de la femme augmente. Il passe de 80 pour cent chez les femmes âgées de 20 à 24 ans à 62 pour cent chez celles âgées de 40 à 44 ans et 46 pour cent à 45 ans ou plus.

Le nombre idéal moyen d'enfants déclaré par les femmes non célibataires, ayant donné une réponse numérique, est égal à 9 enfants. Cinquante-trois pour cent de ces femmes ont déclaré un nombre idéal égal à neuf enfants ou plus.

Le nombre d'enfants vivants au moment de l'enquête ne semble que peu influencer les réponses données par les femmes:

Nombre d'enfants vivants	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9+
Nombre idéal moyen d'enfants	7,9	8,4	8,8	9,0	8,8	9,1	9,6	9,6	9,4	9,1

Préférences quant au sexe de l'enfant désiré

La question sur le sexe préféré de l'enfant prochain a été posée à toutes les femmes qui étaient enceintes au moment de l'enquête. Dans l'ensemble, 42 pour cent de ces femmes préféraient un garçon et 23 pour cent une fille. Les 35 pour cent restantes n'avaient pas de préférence, ayant répondu souvent que "cela dépendait de Dieu". Le pourcentage de femmes possédant ce comportement plus fataliste augmente avec l'âge.

3.3 CONNAISSANCE ET PRATIQUE DE LA CONTRACEPTION

Degré de connaissance

Soixante pour cent des femmes non célibataires ont déclaré avoir entendu parler d'au moins une méthode contraceptive, qu'elle soit traditionnelle ou moderne, et 20 pour cent des femmes ont déclaré connaître au moins une méthode moderne (en majorité la pilule). Les données classées par âge montrent que la proportion des femmes ayant déclaré ne connaître aucune

méthode est la plus élevée chez les plus jeunes femmes (celles âgées de moins de 20 ans) et chez les femmes les plus âgées (celles de 35 ans et plus). La proportion des femmes qui ont déclaré ne connaître que des méthodes traditionnelles augmente régulièrement avec l'âge. Les proportions les plus élevées de femmes connaissant les méthodes modernes se trouvent parmi les femmes les plus jeunes. Parmi les méthodes modernes, la pilule est la plus connue (par 18 pour cent des femmes non célibataires), suivie du stérilet (9 pour cent) et du préservatif masculin (8 pour cent).

Parmi les méthodes traditionnelles, l'abstention est la méthode la plus connue et la plus utilisée. Il peut cependant y avoir eu dans l'enquête une mauvaise interprétation de la question sur l'abstention et que ce soit glissée une confusion entre abstinence post partum et abstinence comme méthode contraceptive. En effet, le mot abstinence peut être associé à la coutume musulmane qui interdit tout rapport sexuel pendant les 40 jours suivant un accouchement.

TABLEAU 7
POURCENTAGE DE FEMMES NON CELIBATAIRES DECLARANT CONNAITRE ET AVOIR
UTILISE CERTAINES METHODES CONTRACEPTIVES
SELON L'AGE ACTUEL

Age actuel	Connaissance			Utilisation		
	Au moins d'une méthode moderne	D'une ou plusieurs méthodes tradition- nelles seulement	D'une méthode quelconque (moderne ou tradi- tionnelle)	Au moins d'une méthode moderne	D'une ou plusieurs méthodes tradition- nelles seulement	D'une méthode quelconque (moderne ou tradi- tionnelle)
15-19	16	29	45	0	8	8
20-24	28	37	65	1	10	11
25-29	25	41	66	2	13	15
30-34	22	41	63	2	9	11
35-39	15	46	61	1	10	11
40-44	12	44	56	1	11	12
45-49	14	46	60	0	8	8
Ensemble	20	40	60	1	10	11

Pratique de la contraception

Onze pour cent des femmes interrogées ont déclaré avoir utilisé au moins une méthode contraceptive quelconque, 3 pour cent une méthode autre que l'abstention et 1 pour cent une méthode moderne (en majorité la pilule). Ce niveau d'utilisation est un des plus faibles enregistré au cours de l'EMF à ce jour.

Le pourcentage de femmes exposées, qui ont déclaré utiliser une méthode contraceptive au moment de l'enquête, est aussi très faible: 5 pour cent des femmes exposées au risque de grossesse. Pour les femmes alphabétisées le pourcentage est de 13,4.

3.4 FACTEURS AUTRES QUE LA CONTRACEPTION AFFECTANT LA FECONDITE

L'enquête a permis de collecter des données sur certains facteurs autres que la contraception et l'âge au premier mariage pouvant affecter la fécondité. La plupart de ces questions étaient limitées au dernier intervalle fermé et à l'intervalle ouvert. Le dernier intervalle fermé est la période entre l'avant-dernière et la dernière grossesse, et l'intervalle ouvert est l'intervalle entre la fin de la dernière grossesse et la date de l'interview.

Les données collectées dans ces intervalles concernent l'allaitement et les absences provisoires du mari. Etant donné la durée presque négligeable des absences provisoires du mari (15 jours en moyenne), il est probable que ce facteur n'a pas d'incidence majeure sur la fécondité.

Allaitement

L'allaitement, important pour la santé de l'enfant, retarde la reprise de l'ovulation et donc influe de façon importante l'exposition au risque de grossesse.

Parmi les 2.091 femmes (52 pour cent de l'échantillon), ayant eu au moins deux grossesses, 9 d'entre elles seulement n'ont pas allaité leur enfant.

TABLEAU 8

REPARTITION POUR CENT DES FEMMES SELON LA DUREE DE L'ALLAITEMENT PENDANT LE DERNIER INTERVALLE FERME

N'a pas allaité	A allaité jusqu'au décès de l'enfant	Durée de l'allaitement en mois					Durée moyenne (en mois)	Nombre de femmes	
		0-6	7-12	13-18	19-24	25+			
2	15	1	8	34	35	5	100	20	2392

Pour l'ensemble des femmes qui ont déclaré une durée d'allaitement, la durée moyenne de l'allaitement est de 20 mois et celle de l'allaitement intégral (allaitement sans autre nourriture) de 6 mois environ. L'allaitement est donc assez prolongé au Sénégal où 90 pour cent des enfants sont sevrés à plus de 12 mois et 48 pour cent à plus de 18 mois.

La durée d'allaitement est en moyenne plus courte chez les femmes âgées de moins de 30 ans (19 mois) que chez celles âgées de 30 ans ou plus (21 mois).

Certains facteurs socio-économiques sont liés à la durée de l'allaitement pendant le dernier intervalle fermé. Le degré d'alphabétisation, la nature du lieu de résidence et la profession du mari semblent déterminer assez significativement la durée moyenne d'allaitement. Ainsi, les durées sont plus courtes chez les femmes alphabétisées (16 mois) que chez les analphabètes (20½ mois) et chez les citadines (18 mois) que chez les rurales (21 mois).

Entre les générations les plus âgées et les plus jeunes, la durée d'allaitement aurait baissé de presque 3 mois.

Dans une population très peu Malthusienne comme le Sénégal, une baisse de la durée de l'allaitement devrait se traduire par un raccourcissement des intervalles intergénéraliques, car d'une manière générale, on a observé que plus la durée de l'allaitement est longue, plus l'intervalle entre deux naissances vivantes est prolongé.

Ainsi donc, la diminution de la durée moyenne d'allaitement pourrait entraîner une hausse de la fécondité, en l'absence d'une augmentation correspondante dans l'utilisation de la contraception. Ceci expliquerait en partie, non seulement la tendance à la hausse de la fécondité de début de mariage observée au Sénégal (voir tableau 4), mais aussi le niveau légèrement plus élevé de cette fécondité chez les citadines et les femmes alphabétisées.

4. CONCLUSIONS

Les résultats les plus importants de l'Enquête Sénégalaise sur la Fécondité ont rapport à la nuptialité et à la fécondité.

La nuptialité au Sénégal a un caractère intense et quasi universel. L'âge moyen au premier mariage est relativement jeune à 16 ans. Au moment de l'enquête, 83 pour cent des femmes âgées de 15 à 49 ans étaient mariées. La relative instabilité des unions, se traduisant par une proportion de premiers mariages rompus égale à 29 pour cent, est contrebalancée par le fait que les remariages sont systématiques après les ruptures d'union. La pratique de la polygamie est relativement importante et concerne toutes les ethnies: 48 pour cent des femmes mariées, âgées de 15 à 49 ans, étaient en union polygame. Il semble que jusqu'à présent ces caractéristiques de la nuptialité n'aient pas changé de façon très significative, bien qu'une légère hausse de l'âge moyen au premier mariage ait pu être dégagée.

La forte intensité de la nuptialité au Sénégal est un des facteurs responsables du niveau de fécondité relativement élevé car les femmes sont ainsi exposées au maximum au risque de concevoir. La descendance finale pour les femmes âgées de 45 à 49 ans est de 7,2 enfants. Le taux brut de natalité pour les cinq années précédant l'enquête est de 48 pour mille. La fécondité ne semble pas avoir beaucoup changé au cours des 30 dernières années. Les différences entre les différents groupes socio-économiques sont

minimes. Celles qui ont été observées semblent dues plus à l'appartenance ethnique qu'au milieu social ou à la zone de résidence. La fécondité en zone urbaine est, en effet, seulement un peu plus faible qu'en zone rurale, et cette différence est due presque entièrement au fait que l'âge au premier mariage est plus élevé en zone urbaine.

Cependant, il est possible que des changements en matière de fécondité commencent à s'établir au Sénégal. Puisque la pratique de la contraception est très faible, utilisée seulement par 5 pour cent des femmes exposées au moment de l'enquête, ce sont l'âge au premier mariage et la durée de l'allaitement qui sont les facteurs les plus déterminants de la fécondité. Deux mouvements contradictoires s'opposent. D'une part, l'âge au premier mariage augmente avec le développement de l'urbanisation et de la scolarisation tandis que d'autre part la durée moyenne d'allaitement, assez prolongée pour l'instant a tendance à diminuer chez les femmes les plus urbanisées et alphabétisées.

Du fait de la modernisation et de l'instruction, les évolutions différentielles de l'âge au premier mariage et de la durée d'allaitement pourraient conduire dans un proche avenir à des changements importants de la fécondité, principalement en milieu urbain. Ainsi la tendance au raccourcissement de la durée de l'allaitement et à l'élévation de l'âge au premier mariage, rend les citadines plus exposées au risque de conception et maintient leur fécondité à un niveau au moins aussi élevé que celui des femmes vivant en milieu rural. Toutefois, avec le recul de la mortalité infantile, qui est deux fois plus élevée en zone rurale qu'en zone urbaine, il faut s'attendre à une baisse assez sensible de la fécondité, d'abord en zone urbaine, les femmes étant plus assurées de la survie de leurs enfants. Il est aussi possible que la modernisation entraîne une plus grande demande pour la planification familiale parmi les femmes plus jeunes, scolarisées et urbanisées.

Tous ces facteurs réunis ensemble font que le Sénégal pourrait se trouver au début d'une transition démographique si toutefois les éléments qui ont, jusqu'à présent, affecté seulement une minorité des femmes, se répandent dans le pays pour toucher une plus grande partie de la population.